

tous les Ports de son Royaume, afin d'empêcher toute entrée & sortie de provisions, & même tout commerce, selon les usages de la guerre. Ainsi, Nous ordonnons très - expressément à tous nos Ministres dans les Cours étrangères, d'y en faire la communication, en y ajoutant, que non - seulement on ne permettra à aucun Bâtiment d'entrer dans lesdits Ports Prussiens, mais même que si quelque Maître de Bâtiment se laissoit employer pour y transporter des troupes Prussiennes, de l'artillerie, ou des munitions de guerre, on déclarera ce Bâtiment de bonne prise, selon les Loix de la guerre. De quoi l'on a informé en conséquence tous les Ministres étrangers qui résident actuellement en cette Cour. Donné à Petersbourg, &c.

Les Ports
de la Prusse
bloqués.

Peu de jours après ce Manifeste publié, huit Vaisseaux de guerre sortis des Ports de Russie sont allé croiser à la hauteur de Memel, de Pillau & de l'Isle de Hela, située à l'embouchure de la Vistule près de Dantzig. Ces Vaisseaux visitent tous les Navires Marchands qu'ils rencontrent, ils ont ordre d'arrêter ceux appartenans aux Prussiens, & ils ont enlevé d'abord un de ceux - ci qui alloit d'Elbing à Stetin, chargé de seigle & d'orge. Trois autres de la même Nation qui navigeoient de l'un de ces Ports pour transporter des marchandises ou des provisions dans un autre, sont également tombés quelques jours après sous leur pouvoir. Un de ces Vaisseaux de guerre s'étant présenté devant Memel, & ayant arrêté un Bâtiment Suédois qui partoit de cette côte, le Commandant de la Place envoya un Officier au Capitaine du Vaisseau Rusien, lui demander s'il venoit en qua-